



# Info-GT

## THEME: Services et équipements, cohésion sociale

*Les services à la population et l'aide aux populations fragilisées sont bien présents mais ne rencontrent pas l'ensemble des besoins existants ou futurs.  
Quelles orientations doit-on donner à cette aide pour l'avenir ?*



**ATTERT**

**GT 6**  
**11 mars 2013**

### De quoi parle-t-on ce soir?

Evolutions démographiques, réformes institutionnelles et changements sociétaux remettent en question l'organisation des services en milieu rural.

Ce constat est une façon diplomatique d'évoquer le sentiment d'abandon, en matière de services notamment, d'un nombre croissant d'habitants. Ce groupe de travail s'intéresse à

des réponses et dispositifs qui participent au développement des services dans les territoires avec, comme idéal, l'égalité entre les citoyens.

### Les constats mis en avant par le diagnostic

- Le CPAS a mis en place de nombreux services à la population en plus de ceux qui lui sont habituellement attribués, à savoir un service écomobile (ramassage des déchets et transports au parc à conteneurs), un service dépannage (petits travaux de dépannage par un ouvrier), un centre de repassage et de couture à Heinstert, un service écrivain-public (aide à la rédaction de CV et de lettres de motivations)... Il s'occupe également des plaines de jeux d'été des enfants et organise pour les 12 à 15 ans, l'Ado-Welcome.
- Un service communal pour les seniors a été créé avec un groupe de lecteurs de contes dans les écoles, un groupe de recherche historique, les jardins partagés de Post et un atelier ornithologique.
- La Résidence des Ardennes propose une maison de repos et de soins de haut standing, des résidences services et Loberge.

- La Maison de la Croix-Rouge Attert/Martelange/Fauvillers est basée à Attert et est fort active dans la région.
- La solidarité internationale est mise en avant par l'asbl Solidarité Attert-Bagata, l'asbl Jayandra, les petits déjeuners Oxfam organisés dans le cadre des week-ends « Tontegrange »...
- Une crèche privée, l'asbl « Les P'tits Nicolas » s'est installée à Lischert avec l'aide de la commune et elle accueille également des enfants porteurs de déficiences.
- L'accueil extrascolaire communal permet d'accueillir une moyenne de 230 à 250 enfants par jour (avec 422 inscriptions) en 2012.
- L'enseignement fondamental est communal à Attert avec 3 complexes scolaires et 7 écoles. Toutes les infrastructures scolaires ont été ou sont en cours de rénovation.



- Une faiblesse a été relevée en matière d'enseignement : il s'agit de la stagnation globale, voire, dans certaines écoles, la baisse de la fréquentation scolaire alors qu'on assiste à une augmentation générale de la population sur la commune.
- **L'asbl « Au Pays de l'Attert » propose des projets culturels** : le festival « Musique dans la Vallée », les concerts des chorales de la Vallée de l'Attert belge-luxembourgeoise, les Fanfares en val et Lili Musique.

#### Dans ce numéro :

De quoi parle-t-on ce soir ? 1

Les constats mis en avant par le diagnostic 1

Les consultations 2

Exemples de projets et actions 3



La Résidence des Ardennes

**«La population a fait part des difficultés de faire garder les enfants qui n'ont pas l'âge d'aller à l'école»**



## Les consultations en matière sociale et services

L'atout relevé est la résidence pour personnes âgées d'Attert, « La Résidence des Ardennes ». Les habitants sont quelque peu inquiets ; certains estiment qu'ils ne seront pas en mesure de prétendre à un tel logement pour leurs vieux jours. Quelques alternatives ont dès lors été proposées :

- petites maisons/ résidences pour personnes âgées ;
- nouvelle maison de repos ;
- logements évolutifs (pour PMR).

Le nombre, peu élevé, de personnes bénéficiant du RIS est plutôt considéré comme un atout tandis que sont pointés le risque d'exode des ménages à plus bas revenus et la difficulté d'accueillir des immigrés vu la situation d'isolement de la commune.

La population a fait part des difficultés de faire garder les enfants qui n'ont pas l'âge d'aller à l'école. Une piste de solution proposée est l'ouverture d'une crèche publique qui serait acces-

sible aux personnes à revenus modestes (prix en fonction des revenus). Il s'agirait d'une source endogène d'emplois sur la commune. Les bâtiments ne pourraient-ils pas servir par la suite pour les personnes âgées ?

Certains habitants font remarquer à juste titre que le problème de stagnation de la population ne concerne pas toutes les implantations : certaines sont surpeuplées (exemple de Heinstert). Il sied néanmoins d'étudier les causes de cette stagnation.



Ecole de Nobressart

nisé dans le passé mais que ça avait posé des problèmes, notamment au niveau du transport des élèves vers la piscine. Une solution proposée serait d'organiser des cours en extrascolaire (week-end avec les parents, ou en intensif lors des congés scolaires ...).

Par ailleurs, il a été suggéré de rétablir le bilinguisme (allemand-français) dans les classes primaires, ce qui nécessiterait la possibilité d'un accord de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Pro Linguis

Un sujet a été ajouté comme faiblesse par les habitants. Il s'agit du fait qu'aucun cours de natation n'est organisé pour les élèves de primaire pendant les heures de cours ni en dehors. Le Collège a expliqué que cela avait déjà été orga-

La population estime que le fait de devoir fréquenter des infrastructures sportives dans les communes voisines est une faiblesse. Elle est demandeuse du hall sportif qui sera construit à Tontelange.

## Exemples de projets et actions

### Maison Communale d'Accueil de l'Enfance (MCAE) à Bertogne.

Ce milieu d'accueil baptisé « Petit à Petit » est opérationnel depuis le 1er mars 2008, à Bertogne au numéro 54 (à l'arrière du magasin Smatch).

Il ouvre ses portes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

C'est un lieu de vie pour accueillir 12 enfants âgés de 0 à

6 ans, avec toutefois une priorité pour les enfants de 0 à 36 mois.

Un accueil de qualité sera assuré par un personnel compétent composé de quatre péruicultrices.

Son objectif est d'assurer le bien-être et l'épanouissement global des enfants accueillis et ce, en étroite collaboration avec les parents. Pour ces derniers, ce mode d'accueil

leur permettra de confier leur enfant en toute sérénité et de concilier leurs responsabilités familiales avec leurs obligations professionnelles.

Les enfants pourront évoluer dans un cadre épanouissant, chaleureux et spécialement adapté et aménagé pour leur sécurité sur base des exigences de l'ONE. Un grand parking permet une accessibilité aisée.

La participation financière est calculée sur base des revenus mensuels nets cumulés des parents. Les frais de garde peuvent être déduits fiscalement.



### Paliseul, Not'Maison

C'est en 2004 que la maison d'accueil pour personnes âgées a été créée à l'initiative de la commune de Paliseul en partenariat avec le service ADMR (Aide à domicile en milieu rural).

Cette maison d'accueil souhaite répondre aux problèmes que vivent non seulement les personnes âgées mais aussi

leurs proches. En effet, dans l'entité, de nombreuses personnes âgées vivent à domicile. Certaines sont à charge de leur conjoint ou des familles. Un des objectifs de cette maison d'accueil est de soutenir, soulager ces familles en leur libérant un peu de temps.

Le projet de la « Maison d'accueil » est la participation des personnes, suivant leurs possibilités, aux activités de la vie

quotidienne. Ainsi, la matinée est réservée à la préparation du repas de midi. Le dîner est pris en toute convivialité. Après la vaisselle, certains font une petite sieste avant de passer un après-midi agréable : bricolage, chansons d'époque, jeux de cartes, ... Pour d'autres, le simple fait d'être entre aînés les aide à vivre dans un univers accueillant et retrouvé. Quant aux personnes valides, mais souffrant de solitu-

de, elles peuvent se retrouver entre elles tout en participant aux activités. Elles se sentent ainsi encore utiles et responsables. Cette maison située à proximité des écoles permet également des relations entre les générations.



### Houffalize—Projet de maison multiservices

Le projet vise à requalifier l'ensemble du bâtiment de la Justice de Paix à Houffalize dans lequel seule une petite partie est actuellement utilisée par la Justice.

L'objectif est de créer :

d'une part, une maison multiservices, infrastructure regroupant sous le même toit

différents services publics et privés (tels que une salle polyvalente modulable de 200 m<sup>2</sup>, une maison communale d'accueil et de l'enfance, un magasin social et un local pour des ateliers artistiques) ;

d'autre part, des logements locatifs intergénérationnels dans une logique de mixité et au nombre de 6 (les logements pourront accueillir aussi bien des personnes iso-

lées, un couple, une famille ou des personnes à mobilité réduite).

Le projet est en phase d'estimation et pourrait être financé à 80 % par le développement rural.

### Havelange, L'Automne (Résidence avec services)

Habitat groupé de type familial qui propose un appartement et 7 studios en location, ainsi qu'une pièce de vie commune (jardin d'hiver) et un jardin pour des personnes âgées et/ou handicapées valides et autonomes. L'Automne est situé dans une ancienne école désaffectée et rénovée, au cœur d'un village du Condroz,

à proximité des magasins, du centre culturel, de l'église, etc. donnant la possibilité aux habitants de participer à la vie sociale du village. Un concierge est présent 24h/24 et son appartement est relié aux différents studios par une centrale d'appel. La résidence propose des services « à la carte » : repas traiteur, entretien des communs et des lieux de vie privatifs, soins.



## Opération de développement rural de la Commune d'Attart



### Administration communale d'Attart

Voie de la Liberté, 107  
6717 ATTERT  
Tel : 063 242 773  
Fax : 063 242 771



### Fondation rurale de Wallonie

Rue de France, 19A  
6730 Tintigny

Agent de développement

- Jean-Loup BLANCHY  
- Emilie THIRY  
Tel : 063 440 202  
Fax : 063 440 209



### Bureau d'études SPRL LACASSE-MONFORT

Thier Del Preux, 1  
4990, LIERNEUX  
Tel : 080 418 681  
Fax : 080 418 119

## Pour en savoir plus...

- Le Programme wallon de Développement Rural 2007-2013
- [Télécharger le document](#)
- Réseau wallon de Développement Rural
- [Télécharger le document](#)
- Carrefours des Générations
- [Télécharger le document](#)
- Focus sur la commune, UVCW
- [Télécharger le document](#)

Retrouvez nous sur  
le Web :  
**BLOG**  
**PCDR ATTERT**  
**www.attert.be**

## Rappel du calendrier

- **04 février - Nature et environnement**  
*La protection de la nature et de l'environnement sont encore à améliorer dans les domaines de l'aménagement, de la sensibilisation et des changements de comportements. Quelles sont les priorités à mettre en œuvre pour répondre à ce vaste programme ?*
- **18 février - Agriculture**  
*Sur quoi peut compter l'agriculteur attertois de demain ?*
- **25 février - Cadre de vie**  
*Le maintien d'un bon cadre de vie est un équilibre fragile et variable en fonction des villages. Quels sont les défis spécifiques que doivent relever chacun d'eux ?*
- **04 mars - Economie**  
*Comment participer au développement économique wallon lorsque l'on n'a pas la vocation d'un pôle économique important ?*
- **11 mars - Services et équipements, cohésion sociale**  
*Les services à la population et l'aide aux populations fragilisées sont bien présents mais ne rencontrent pas l'ensemble des besoins existants ou futurs. Quelles orientations doit-on donner à cette aide pour l'avenir ?*
- **18 mars - Energie**  
*Devenir une commune énergétiquement autonome, comment en faire une réalité attertoise ?*
- **25 mars - Mobilité**  
*Comment la mobilité quotidienne de demain pourra-t-elle répondre aux menaces de l'insécurité routière et du tout à la voiture ?*